

**ANNEXE 1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE
PUBLIC DU DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE**

**EXPLOITATION D'UN ESPACE ARBORÉ EN VUE D'UNE ACTIVITÉ DE PLEINE
NATURE DE TYPE « GRIMPE ARBRE »**

DU 11/07/2024 AU 01/09/2024

**A LA BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE
A SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE**

FICHE « PROPOSITION COMMERCIALE »

ORGANISATION ET EXPLOITATION

Le candidat est invité à indiquer :

- *le descriptif des équipements de l'activité « Grimpe arbre » et tarifs appliqués à la clientèle;*
- *les modalités pratiques de mise en œuvre de l'activité,*
- *nombre de séances.*

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat(nom/prénom) s'engage à respecter les termes et conditions de sa proposition commerciale, en toutes circonstances, au regard de l'activité pour laquelle le Département lui consent le droit d'occuper son domaine public.

Date et signature du candidat